

# Les « Nouveaux Horizons »

de la Science et de la Pensée  
**L'HYPERCHIMIE — ROSA ALCHEMICA**

Revue mensuelle d'avant-garde scientifique et philosophique  
Organe de la Société Alchimique de France  
Directeur : F. JOLLIVET CASTELOT.

## INTRODUCTION A LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE POUR L'ÉTUDE DE LA GENÈSE DES CROYANCES

Un événement, d'une importance primordiale dans l'histoire de l'évolution humaine, se prépare en ce moment. Il nous est annoncé par M. Gustave Lebon, qui publia, il y a quelques mois, dans « les Nouveaux Horizons » *la Renaissance de la Magie*.

Il ne s'agit de rien moins que de **la recherche d'une méthode expérimentale spéciale, pour l'étude de la genèse des croyances; ce qui équivaut à la reconnaissance, par l'esprit scientifique, de l'instinct indestructible de la religiosité dans la mentalité humaine, entraînant son admission, par la science, comme fait positif et comme objet de science, mais nécessitant une méthode expérimentale spéciale; les lois de sa manifestation étant différentes de celles qui régissent les faits physiques.**

Quels que soient les mobiles qui déterminent la science à prendre cette attitude nouvelle vis-à-vis du sentiment religieux et de la croyance, il n'est

pas audacieux d'affirmer qu'elle marque le commencement d'une étape nouvelle dans l'histoire de l'ère de liberté.

Dès que l'étude de la genèse des croyances est admise comme objet de science et fait positif, et que la recherche d'une méthode expérimentale spéciale à l'observation des phénomènes qui s'y rapportent est commencée, il ne saurait plus être question, vis-à-vis d'eux, ni d'opinion personnelle, ni de parti pris. C'est scientifiquement, impartialement, impersonnellement et objectivement, qu'il convient de les traiter désormais. Ils sont entrés dans le domaine des lois naturelles, que l'on n'interprète plus de nos jours. Elles sont : ou les interroge, sans se permettre de porter un jugement sur elles. L'humanité, très légitimement, par ses esprits les plus évolués, veut connaître les lois respectives des phénomènes psychiques ; elle devra accepter les conséquences de ses observations, de ses expériences, quelles qu'elles soient. Et cela, aussi bien pour ceux qui furent et sont des croyants que pour ceux qui traitaient le sentiment religieux et la croyance comme des succédanés de la puérité, de l'ignorance, de l'imagination et de la peur.

La vérité est au-dessus et en dehors de toutes les subjectivités humaines.

Mais que l'évolution marche vite !

Il y a dix ans, étudiant, comme tous ceux pour lesquels rien de ce qui est humain n'est indifférent, les progrès du spiritisme, et les confrontant avec ceux de la philosophie moderne et de la science, j'avais qu'à mon sens *cette foi nouvelle n'est qu'un couloir par lequel l'esprit lui-même entraîne notre*

*époque à s'attacher plus que les précédentes, à l'étude de l'esprit. Je ne voyais dans l'acharnement et le nombre croissant de ses adeptes, à travers le monde entier, qu'une indication, une incitation, pour la pensée libérée des dogmes et de la compression confessionnelle, d'avoir à chercher, à préparer la science de la libération, de la circulation, de la vibration et de la fécondité normales de l'esprit dans la minéralité; je sentais la pensée humaine, par la force même du mouvement spirite et des phénomènes particuliers dont il s'occupe, obligée de constater des facultés et des pouvoirs humains laissés dans le sommeil, mais latents dans les individus, et sollicitée de retrouver les conditions naturelles et normales de leurs manifestations, de leur usage, comme celles de l'évolution rationnelle des êtres de tous les règnes, non-seulement pour percer le mystère de la mort et celui des étapes évolutives de la vie, mais pour connaître la loi d'ordre qui aboutit, dans certains humains et par eux, aux phénomènes psychiques.*

Pour moi, il était évident que l'orientation nouvelle des croyances vers le spiritisme n'était qu'une sollicitation impérieuse de l'attention de l'élite, par la Vie et la loi de progrès, pour l'amener, dans un effort tout nouveau de volonté et d'intelligence, après s'être rendue maîtresse du trouble inhérent à toute évolution, après avoir compris et dégagé l'injonction et la vérité de la vie progressante qu'elle renferme, à constituer la science de la manifestation rationnelle de l'esprit dans les êtres minéraux, végétaux, animaux et humains qui sont ses centres d'action, dans et sur la Terre.

Force serait alors, pour l'humanité, de recher-

cher impersonnellement, dans tous les règnes d'êtres, les conditions rationnelles de cette manifestation, garantie par les leurs. Et comme l'humanité, pour effectuer elle-même son évolution rationnellement, ne doit pas les troubler mais s'en faire l'auxiliaire et la conservatrice vigilante, il lui faudrait connaître les économies rationnelles de ces êtres divers, y compris la sienne et celle de la planète, et respecter la pureté de leurs substances différentes ; économie rationnelle et pureté substantielle qui seules permettent à l'esprit, à la vie, d'accomplir en elles l'œuvre du progrès général et celle de la complète réalisation des individus, des races et des espèces.

Ces connaissances acquises, tout en établissant la loi d'amour, aboutiront à démontrer aux humains, qu'arrivé sur l'échelle du progrès, à l'humanité, à ce stade ultime de son travail dans les êtres terrieux organisés, l'esprit les dote, s'ils ont évolué rationnellement, de tous les sens et facultés, de tous les pouvoirs magnétiques et électriques dont la vie se sert, à travers l'évolution, pour accomplir son œuvre, et que ces pouvoirs, dans les humains arrivés au stade évolutionnel, qualitatif et vibratoire qui les confère, sont les moyens de continuer l'évolution elle-même, de concert avec la vie, et de produire, de provoquer, en les comprenant, les phénomènes psychiques qui doivent y coopérer.

Ainsi le Spiritisme ne serait, dans l'histoire de l'ère nouvelle, que le prodrome impérieux mais inconscient d'une évolution nouvelle, d'où sortiront, d'abord la science de l'esprit et par conséquence

celle de la loi d'amour, puis la religion de la science et de l'esprit pur, annoncée par Strada, le père de la Méthode impersonnelle ; et cette réconciliation de la science et de la religion sera l'expression vivante de la réalisation rationnelle de l'Humanité terrestre, dans le travail évolutionnel qu'elle effectue sur la voie de son devenir.....

Lorsqu'il y a dix ans je m'exprimais ainsi, sans être comprise, je n'espérais pas que les événements se précipiteraient avec assez de rapidité pour me permettre d'assister à un commencement de mise en action de cette prévision, encore moins qu'il me serait donné d'y prendre une part active.

Cependant, lors de la publication de la *Renais-  
sance de la Magie* dans « les Nouveaux Horizons », il me semblait déjà opportun d'éclairer le problème exposé, par quelques aperçus nouveaux, dont jusqu'à ce jour, ni le spiritisme, ni M. G. Lebon, ne se préoccupent, mais qui sont indispensables à l'éclaircissement des faits.

Aujourd'hui, la position nouvelle prise par M. G. Lebon, en face du sentiment religieux et de la genèse des croyances, rend cette communication plus pressante.

Toutefois, il est indispensable, pour que les lecteurs des « Nouveaux Horizons » se fassent une idée exacte du problème que M. G. Lebon veut résoudre, de leur faire prendre connaissance de l'« Introduction » dans laquelle il explique ses motifs ; les déclarations qu'elle contient me fournissant d'autre part une base propice à l'exposition des observations que M. Jollivet Castelot me fait l'honneur de publier ici.

C'est au seuil d'un livre nouveau, « Hypnotisme

et Spiritisme », œuvre posthume de César Lombroso, traduite par Ch. Rossigneux, sociologue, et parue dans la « Bibliothèque de philosophie scientifique », dirigée par M. G. Lebon lui-même, que ce distingué chercheur de la vérité positive, en nous exposant les raisons qui lui firent accueillir cet ouvrage dont, en principe, il devrait se déclarer l'adversaire, nous informe du travail qu'il a entrepris et qu'il poursuit.

*« Les lecteurs au courant de mes recherches sur la Renaissance de la Magie, écrit M. G. Lebon, s'étonneront peut-être de voir paraître, dans une collection que je dirige, un livre destiné à justifier l'existence des phénomènes spirites alors que j'ai essayé de montrer qu'ils étaient le produit d'illusions pures.*

*« Ces illusions ne sont pas seulement engendrées par des fraudes, mais surtout par le pouvoir suggestif de certains médiums. Ce pouvoir varie avec la mentalité des assistants et c'est pourquoi le même médium produit, suivant les observateurs, des effets fort différents. Celui qui révéla de si merveilleuses choses à Lombroso, ne put montrer rien de semblable aux membres de l'Institut psychologique de Paris, dans les nombreuses séances consacrées à son observation.*

(à suivre)

LYDIE MARTIAL.

---

## CAHIN-CAHA

---

**La Paix armée.** — Ce ne sont point des arguments sentimentaux qu'il convient d'opposer au militarisme grandissant. Dire que l'on ne doit pas tuer son prochain, qu'il est aussi criminel de le supprimer, par ordre, dans une bataille, que par intérêt, dans un guet-apens, décrire les horreurs bestiales de la guerre, est certes très louable. C'est même un devoir ; mais on ne convaincra ainsi que l'élite des hommes, car la masse reste insensible aux raisonnements élevés de la justice et de l'altruisme ; elle ne s'émeut guère de souffrances abstraites. Quant aux hommes d'Etat, ils ont d'autres chats à fouetter. Foin du sentiment ; ils tondent l'humanité, cela suffit à les occuper et à les enrichir. Ils ne se décideront jamais à constituer un Tribunal d'arbitrage international que contraints par les circonstances, la révolution grondante des peuples opprimés.

Le meilleur argument consiste donc à démontrer l'intérêt tout pratique qu'il y a, pour les démocraties, à rendre impossibles les guerres et à hâter l'institution de l'Arbitrage. Cet intérêt se chiffre à de hauts prix : Vingt-cinq années de Paix armée coûtent 145 milliards à l'Europe, expose M. Edmond Théry dans le *Matin*.

Si le désarmement avait eu lieu depuis vingt-cinq ans, 145 milliards eussent pu et dû profiter aux peuples européens, à leur commerce, à leur industrie !

Il faut désarmer. Alors les nations trouveront tout l'argent nécessaire pour établir des retraites ouvrières convenables. Alors des Briand ne pourront plus se défilier. Alors les pays ne seront plus soumis à des rançons abominables. Et il ne sera plus nécessaire d'élever nos enfants dans « la haine de l'ennemi », instruction utilitaire préconisée par les écoles des différentes patries.

Citons quelques chiffres, ils sont plus éloquentes que tout commentaire : la guerre anglo-transvaalienne a coûté 5 milliards 1/2 de francs à l'Angleterre ; la guerre russo-japonaise a coûté 6.300 millions de francs à la Russie et plus de 5 mil-

liards au Japon. Ces guerres ont fini par un traité d'alliance entre les nations combattantes, après avoir supprimé plus de 400.000 existences humaines et dispersé 17 milliards de capitaux. N'aurait-il point mieux valu commencer par le traité d'alliance conclu par sentence arbitrale ? On eut ainsi économisé d'énormes capitaux et de précieuses existences !

Chaque année, les dépenses d'ordre militaire de l'Europe augmentent. La progression presque régulière est, en moyenne, de 137 millions de francs par an. Quel gaspillage dont souffre toute l'Europe, et combien la Paix Universelle serait plus économique, que dis-je, plus fructueuse ! On prétend lutter contre le paupérisme, la prostitution, la criminalité. Il y a un moyen, un seul : Consacrer à les combattre, ces fléaux, le budget annuel stupidement dévolu aux abattoirs nationaux.

**Le Père La Pudeur.** — Sous ce vocable transparent — plus transparent que les cartes transparentes — tout le monde « dévoile » le sénateur Béranger. Cet homme, calviniste ou luthérien, peu importe d'ailleurs, confond la beauté des femmes avec les saletés commises au moyen de femmes qui peuvent, au surplus, être belles. Libidineux concentré ou impuisant, le sénateur farouche s'offusque devant le nu. Le corps humain n'est pas obscène ; certains déshabillés mondains le sont bien davantage. Le Père La Pudeur n'a-t-il donc jamais dîné auprès d'une femme mûre trop décolletée ?

Qu'il veuille s'efforcer de restreindre la prostitution ; parfait ! Mais qu'il s'avise de poursuivre les actrices qui exhibent leur stature, sans gestes équivoques, cela dépasse les bornes. Le Français a beaucoup plus les mœurs des anciens Grecs que celles, hypocrites, des anglo-saxons. Pas en dans l'âme, il admire et goûte la volupté des formes. Il trouve à la fin que M. le sénateur Béranger découvrant la pornographie partout, n'est qu'un pornographe.

**La Chine libérale.** — Un puissant mouvement d'opinion s'est manifesté parmi les habitants de cet immense Empire « Céleste » dont les traditions remontent à quelques milliers d'années. Irrespectueux du pouvoir divin accordé au Fils du Ciel, les Chinois réclament, sous menace de grave révolte, un gouvernement constitutionnel et libéral analogue à ceux de



**l'Occident.** Un Sénat relatif fonctionne déjà, car le monarque et sa Cour doivent céder devant la formidable pression bourgeoise et populaire. Sous peu, la Chine sera un des vastes Etats modernes, militarisé dans le but de chasser les étrangers de ses territoires. La race jaune, intelligente, tenace, prolifique, se réveille. Elle se dresse contre la race blanche qui la martyrisa et la vola durant plusieurs siècles. Menaçante perspective pour l'équilibre oriental et européen. Combien regrettable, aux yeux du sage, que les gouvernements respectifs ne tentent point d'unir par des intérêts respectifs, les principales races élevées du Globe, au lieu de les ruer l'une contre l'autre, au dommage effectif de chacune. Les Etats-Unis de la Terre. Cela semble une chimère. Mais cette chimère sera la réalité d'un temps, si le monde est conduit par des forces intelligentes et progressives, non par une aveugle et chaotique fatalité. L'Esprit maîtrisera la Matière, sous l'empreinte de la Forme harmonique. Quand ? l'Evolution, ne l'oublions point, est d'une déconcertante lenteur, car elle succède aux impulsions subconscientes peu à peu dirigées par la volonté consciente de tous.

**Mme Curie.** qui s'est livrée, en compagnie de son époux, à d'intéressantes recherches sur la radioactivité, veut entrer à l'Académie des Sciences. Pourquoi ? Elle n'extraira point un milligramme de sel radiant en plus. Ignore-t-elle donc l'inutilité absolue, sinon la nocivité, des Académies et des Instituts, au point de vue de la Science et de la Pensée ?

**Les Anarchistes.** — Certains anarchistes londoniens — mais sont-ce bien des anarchistes plutôt que des faux monnayeurs ou des cambrioleurs traqués par une police habile ? — ont défrayé la chronique ces temps derniers. Quels misérables ! Pensez donc. Ils ont, à deux, résisté 6 heures à 1.200 hommes de troupe qui les fusillaient. Eux-mêmes ont tiré plusieurs centaines de coups, paraît-il. C'est beaucoup pour deux hommes. Travail d'Hercule. Admettons le fait. Appelons, si l'on veut, ces énergumènes auxquels l'on ne refusera point, en tout cas, quelque courage, des bandits révoltés contre « l'Ordre ». — Faut-il englober dans un semblable anathème tous les anarchistes, ainsi que le fulmine la Presse entière ? Si l'Anarchie est absolument discréditée par deux malfaiteurs, l'Empire ne

fut-il pas représenté dans l'histoire par Néron et Napoléon, deux monstres qui ont répandu encore un peu plus de sang humain.....

JOLLIVET CASTELOU.

---

## LES DIABLES DE LOUDUN

(Suite).

---

Urbain Grandier, le prêtre accusé par Mme de Belfiel, était d'une famille du Mans, élève des jésuites de Bordeaux, il reçut de très bonne heure la cure de Saint-Pierre à Loudun et une prébende dans le chapitre de Sainte-Croix à Loudun. C'était un excellent prédicateur, écrivain facile et élégant. Très bel homme, bel esprit, très homme du monde il avait suscité beaucoup de rivaux et de jaloux.

Des procès contre les chanoines de Sainte-Croix où il gagna contre Mignon, contre Barot, président des élus, lui attirèrent des haines féroces. Il fut accusé d'avoir séduit la fille de Trinquant, qui en aurait eu un enfant. La haine monta tellement qu'il fut déféré devant l'official de Poitiers, comme impie, profane, coupable d'avoir débauché plusieurs femmes et filles et d'avoir abusé de l'une dans son église. L'évêque de Poitiers le fit arrêter et emprisonner. On ne put rien prouver contre lui ; malgré tout, il fut condamné, le 3 janvier 1630, à jeuner au pain et à l'eau et interdit *a divinis* pour cinq ans dans le diocèse de Poitiers et pour toujours à Loudun. Grandier se pourvut devant l'archevêque de Bordeaux et le

Parlement de Paris qui renvoya la connaissance de l'affaire au présidial de Poitiers. Il gagna sur toute la ligne. Mgr de Sourdis, archevêque de Bordeaux, rendit une sentence d'absolution le 22 novembre 1631. Grandier revint triomphalement à Loudun et poursuivit avec la dernière rigueur ses adversaires pour obtenir réparation. On lui avait conseillé de quitter la ville, mais il n'avait pu s'y résoudre car il entretenait une liaison avec une jeune fille noble du pays, Madeleine de Brou.

On comprend qu'après tous ces scandales on ait parlé beaucoup de Grandier à Loudun ; il avait dû surexciter l'imagination des religieuses qui, en état de crise, l'avaient nommé. Aussitôt ses ennemis s'emparèrent de cette terrible accusation afin de le perdre.

Comprenant le péril, Grandier présenta une requête au bailli le priant de faire séquestrer et interroger les religieuses par des gens non suspects. Les juges royaux rendirent un arrêt dans le sens de la requête ; mais les religieuses refusèrent d'obéir à cet arrêt comme étant contraire à leur vœu de clôture. Grandier fut envoyé à se pourvoir.

Entre temps on continuait les exorcismes et dans quelques séances les diables furent mis en mauvaise posture par l'habileté du bailli. Pour se tirer d'affaire, ils déclarèrent qu'ils ne voulaient plus être exorcisés en présence de ce perspicace adversaire. De leur côté les habitants de Loudun s'émouvaient de toutes ces diableries et firent appel au procureur général pour arrêter les scandales de leur ville. Le procureur général, déclarant l'affaire purement religieuse, les renvoya à l'évêque de Poitiers. Ce dernier nomma, le

**28 novembre, deux autres exorcistes, les doyens des chapitres de Thouars et de Champigny-sur-Vède. Quelques jours après arrivait l'abbé Marescot, aumônier de la reine Anne d'Autriche, envoyé par Sa Majesté, désireuse d'être informée sur l'affaire des Ursulines. Les exorcismes recommencèrent de plus belle le 1<sup>er</sup> décembre. Les magistrats de Loudun qu'on n'avait pas voulu y admettre, firent défense de poser aucune question tendant à diffamer personne : mais les exorcistes refusèrent de reconnaître leur autorité.**

Le conflit en était là, quand, par bonheur, l'archevêque de Bordeaux vint visiter son abbaye de Saint-Jouin. Il envoya son médecin, et l'arrivée de celui-ci délivra miraculeusement la supérieure et la sœur Claire. A la requête de Grandier, Mgr de Sourdis, prélat sage et éclairé, nomma comme exorcistes le Père l'Escaye, jésuite, et le P. Gau, de l'Oratoire, défendant à tous autres de s'immiscer dans les exorcismes. La seule ordonnance de l'archevêque suffit et les diables s'enfuirent du couvent.

Grandier triomphait encore une fois, ce devait, hélas ! être la dernière.

Mais la haine de ses ennemis ne désarmait pas, et la mauvaise étoile de Grandier voulut que Laubardemont fut envoyé par ordre du Roi et de Richelieu pour faire raser le château de Loudun. Or Laubardemont était parent éloigné de Mme de Belfiel, de même qu'une autre religieuse de ce couvent, Mme de Sazilli, était parente de Richelieu. Grâce à ces parentés, les exorcistes arrivèrent près de Laubardemont et lui déclarèrent que Grandier était l'auteur d'une satire très violente contre Richelieu,

intitulée la *Cordonnière de la Reine-Mère*, signée d'une femme Hannon, de Loudun. Cette accusation seule suffirait à lui attirer la haine de Laubardemont, créature de Richelieu.

A ce moment, août 1633, le démon réapparut : mais outre la supérieure et la sœur Claire, cinq autres religieuses furent possédées, trois obsédées, six maléficiées. La contagion se répandit en ville, six filles furent possédées, deux obsédées et deux maléficiées (1).

Le 30 novembre 1633, Richelieu donna commission au sieur de Laubardemont pour informer diligemment contre Grandier pour tous les faits de possession. Revenu à Loudun le 6 décembre à 8 heures du soir, Grandier fut arrêté le 8, et enfermé au château d'Angers (2).

Laubardemont ordonna alors de fulminer un monitoire (3) contre Grandier. Le 3 janvier Jeanne d'Es-

---

(1) On distinguait la *possession* quand le diable est logé dans le corps ; l'*obsession* quand il ne se livrait qu'à des attaques extérieures ; le *maléfice* quand le diable avait causé une infirmité partielle. Il y avait encore la *circumsession* où le diable, sans entrer dans le corps, l'entourait de toutes parts.

(2) Dans la perquisition faite chez Grandier on ne trouva rien concernant la magie, on découvrit seulement un manuscrit, le *Célibat des prêtres*. D'après Aubin, il aurait été composé pour calmer les scrupules de Madeleine de Brou. Grandier niait en être l'auteur et Bayle déclare qu'il n'est point sûr que ce fût lui qui eût composé ce traité.

(3) Le monitoire était un mandement fulminé par ordre de l'Officialité sur réquisition d'un juge royal, enjoignant, sous peine des censures ecclésiastiques, à toutes personnes de déclarer ce qu'elles savaient sur un crime. Les monitoires étaient lus après l'office pendant trois dimanches consécutifs ; on les affichait aussi à la porte des églises. Faute de révélation, ils étaient suivis d'une fulmination excommuniant les personnes qui pouvant fournir des renseignements à la Justice n'avaient rien révélé.

tièvre, âgée de soixante-six ans, mère de Grandier, se porta appelante du monitoire; le frère de Grandier, conseiller au bailliage de Loudun, présenta aussi requête. Laubardemont refusa de les accepter. Enfin devant un relief d'appel en parlement, Laubardemont partit à Paris et revint le 9 avril, armé d'un arrêt royal du 31 mars lui ordonnant de continuer le procès, nonobstant toutes oppositions, appellations et réaccusations et interdisant au parlement de Paris et à tous autres juges d'avoir à y connaître.

On ramena alors Grandier à Loudun et l'instruction commença. Le Docteur Daniel Roger, de Loudun, l'apothicaire Adam (cousin de Mignon), le chirurgien Mannouri furent chargés de l'examen des possédées. Les exorcistes furent le P. Lactance, récollet, le théologal de Poitiers, les PP. Luc, Tranquille, Potais, et Elisée, capucins, et les PP. René de Saint-Thomas et René de Saint-Mathurin, carmes; douze juges des environs leur furent adjoints. La commission entra en fonctions le 15 avril 1634.

Les exorcismes commencèrent sans grand succès et sans beaucoup de résultats. Un assez grand nombre de supercherries des possédées furent découvertes. L'opinion des habitants de Loudun devenait favorable à l'accusé; une requête très violente contre Laubardemont fut signée par eux et envoyée au Roi; mais Laubardemont l'arrêta en route.

L'évêque de Poitiers, Mgr Chasteigny de la Rochepozai se décida en juin à venir à Loudun stimuler le zèle des exorcistes. Le vendredi 23 juin 1634, on fit amener dans l'église Sainte-Croix neuf religieuses et trois filles séculières, puis on introduisit Grandier et on lui ordonna en sa qualité de prêtre de les

exorciser. Tout en déclarant qu'il ne croyait pas à la réalité de la possession il obéit aux ordres donnés ; mais toutes les possédées se livrèrent à un sabbat épouvantable et l'on fut obligé pour préserver la vie de Grandier de le faire sortir de l'église.

Le 3 juillet, sœur Claire s'écria publiquement que tout ce qu'elle avait dit depuis quinze jours était calomnies et impostures. Elle renouvela cette rétractation le 7 juillet, Sœur Agnès (Anne de la Mothe-Baracé), Sœur Nogeret l'imitèrent et la supérieure elle-même fit de même. Mais Laubardemont déclara que c'était un nouvel artifice du démon. En même temps on entendait un grand nombre de témoins. Toutes les femmes qui déposèrent, possédées ou non, déclarèrent qu'elles avaient pour Grandier un amour irrésistible, qu'il avait provoqué en leur jetant un sort.

Le tribunal, composé par commission royale du 8 juillet 1634, s'assembla au couvent des Carmes le 26 et le 28 juin fit signifier sa commission à l'accusé ; et commença à le juger (1). Le vendredi 18 août, Grandier fut condamné à la torture préalable, à

---

(1) Le tribunal était ainsi composé : Laubardemont ; Roatin, Richard, Chevalier, conseillers au présidial de Poitiers ; Houmain, lieutenant-criminel du présidial d'Orléans ; Cottureau, président ; Pequineau, lieutenant-particulier ; Burges, conseiller au présidial de Tours ; Texier lieutenant général au siège de Saint-Maixent ; Breux, lieutenant général ; de la Barre, lieutenant particulier au siège de Chinon ; La Picherie, lieutenant particulier à Châtelleraut ; Rivrain, lieutenant-général à Beaufort, Avocat et procureur du Roi ; Constant et Deniseau, conseillers à Poitiers et à la Flèche.

Chose curieuse, le P. Lactance expira le 18 septembre 1634 dans d'affreuses convulsions, en proie à une rage délirante. Le Père Tranquille de Saint-Rémi mourut en proie à une folie démoniaque le 31 mai 1648. Mannouri mourut se croyant toujours poursuivi par le spectre de Grandier.

faire amende honorable et à être brûlé vif. Le jour du jugement il fut soumis à la question des coins, même durant laquelle il ne cessa de protester de son innocence. Il fut brûlé publiquement sur la place Sainte-Croix et mourut avec le plus grand courage.

Le supplice de Grandier n'arrêta pas la possession à Loudun, bien au contraire. La supérieure et Jeanne Blanchard, celle qui avait accusé Grandier, qu'elle n'avait jamais vu, de lui avoir procuré des jouissances criminelles se firent remarquer par leurs violences, et par plusieurs pseudo-miracles. On venait les voir de toute la France, Gaston d'Orléans assista à leurs contorsions. Mme Antoine du Roure de Combalet, duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, voulut aussi les voir. Cela continua jusqu'en 1638, où les diables consentirent à abandonner enfin Loudun. D'ailleurs cela durait depuis si longtemps que personne n'y faisait plus attention (1). Tout serait bien oublié aujourd'hui si les malheureuses Ursulines n'avaient pas causé par leur possession ou leur hystérie la mort d'un innocent.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

---

(1) Voir Louis Figuier : *Histoire du merveilleux*. Paris, 1860, in-8°.



## DIX CANONS OU RÈGLES

### touchant la Pierre philosophique

*dont la véritable compréhension donnera au fils de l'art libre accès  
pour parvenir au but souhaité.*

---

Ce court traité alchimique est inséré dans le tome IV du *Théâtre chimique*, pages 414 et suivantes, à la suite des œuvres de Gaston Dulco. L'éditeur déclare que ce traité a été transcrit d'un vieux manuscrit dont il ne nomme point l'auteur.

Ce traité n'est pas mentionné par Lenglet-Dufresnoy. P. Borel, dans sa *Bibliothèque chimique*, cite au milieu des ouvrages anonymes deux traités qui sont probablement l'un et l'autre l'ouvrage transcrit dans le *Théâtre chimique*, et dont voici les titres : *Canones decem*, Francofurti 1614.

Incerti, *Canones decem*.

Cet opuscule alchimique est exclusivement théorique et ne renferme aucune indication pratique concernant le choix de la matière comme aussi le mode de préparation. Il est en quelque sorte le résumé des antinomies touchant la Pierre philosophale, antinomies apparentes pour le profane, et que l'adepte résout dans l'unité de la substance et de la force équilibrées.

#### *Règle Première*

La pierre que l'on recherche est une, médecine unique, et il ne peut en exister plusieurs.

#### *Règle Deuxième*

La matière de la chose, c'est-à-dire de la pierre unique, est de même unique et non multiple. En aucune chose du monde entier on ne peut rencontrer une puissance analogue à celle-ci ; de même on

ne peut trouver ce secret en une autre chose, et elle n'a point sa pareille dans le monde tout entier.

### *Règle Troisième*

Elle contient cependant en elle-même plusieurs choses (1) d'une manière particulière, mais néanmoins deux hypostatiques, Inférieure et Supérieure. Toutefois, si on l'envisage d'une manière différente, elle en contient trois, quatre et cinq.

### *Règle Quatrième*

Cette chose aussi, si on l'envisage, est Tout et contient Tout, et elle est au dessus de Tous les sublunaires. — Et de même, à un autre point de vue, elle n'est rien parce qu'elle est Hylè, c'est-à-dire issue du chaos et de la semence du monde, objet d'une multiple louange (2).

### *Règle Cinquième*

Cette unique matière est la matière première de tous les métaux, non de ceux qui sont faits, mais de

---

(1) La matière, tout en étant une, contient néanmoins plusieurs choses d'une manière particulière ; autrement dit, par l'étude analytique de ses propriétés nous isolons plusieurs principes métaphysiques. Les deux plus généraux de ces principes s'expriment par les concepts de force et de substance, l'un immatériel, céleste, supérieur ; l'autre matériel, terrestre, inférieur. On peut toutefois lui reconnaître d'autres caractéristiques, en plus grand nombre, trois, quatre et cinq, suivant que l'on fait apparaître la forme principe, la différenciation formelle et la vie individuelle des formes différenciées

(2) Cette chose, matière de la Pierre, est tout : elle surpasse en excellence tous les corps spécifiés, car elle est à la fois et la substance qui les constitue et l'énergie qui les anime, elle contient en puissance les formes innombrables. — Et en même temps elle n'est rien parce qu'elle est *Hylè*, ὕλη, la matière amorphe, indéterminée, non perceptible avant la spécification formelle.

ceux à faire, d'où il suit qu'elle n'est ni animale, ni végétale, ni minérale, mais Catholique et universelle, et nullement spécifique. C'est une Eau Terrestre et une Terre Aqueuse, située dans le ventre de la Terre, mêlée à la Terre avec laquelle se mêle l'Esprit et la Quinte-Essence ou influx céleste (1).

(à suivre)

---

(1) L'auteur du traité établit nettement la distinction entre la matière amorphe et la matière informée. La matière de la Pierre est la matière des métaux à faire et non de ceux qui sont déjà faits, c'est-à-dire des corps déjà pourvus d'une forme spécifique. Cette matière spécifiée et déjà orientée est autre que la Matière universelle, catholique, apte à épouser une forme quelconque; cette matière, dit-il, n'est nullement spécifique. Il faut également noter ici la distinction entre les deux termes spécifique et spécifiée. La matière des chimistes officiels est spécifique et garde immuablement ses propriétés fondamentales; l'atome de fer reste fer, l'atome de cuivre reste cuivre; ce sont des substances spécifiques, faisant immuablement partie d'espèces dont elles garderont à jamais les traits caractéristiques. Pour l'alchimiste, au contraire, la Matière première n'est pas spécifique mais diversément spécifiée, c'est-à-dire pourvue d'une forme qui détermine ses propriétés.

C'est une Eau Terrestre et une Terre Aqueuse, c'est-à-dire une substance fluide, plastique, déterminée et fixée, les termes Eau et Terre correspondant, l'un à l'état de fluide indéterminé, et l'autre au stade de fixité ou coagulation. Ou, à un autre point de vue, la Terre représente la substance plastique matérielle à laquelle s'unit l'influx céleste ou Energie orientée.

---

## LA MÉDECINE SPAGYRIQUE

(Suite)

---

Pour préparer la Mumie liquide, on mélange la Mumie pure avec de l'alcool de vin, dans un matras de verre, et on laisse digérer au bain pendant 12 jours; puis il faut distiller à deux reprises, après quoi, de nouveau on les fait digérer 20 jours

et distiller une troisième fois. Le vaisseau sera alors laissé à la chaleur du bain jusqu'à ce qu'on aperçoive deux essences, l'une jaune d'or et l'autre blanche.

Ces essences seront séparées, mises à part ; après les avoir circulées, il faudra par des digestions réitérées, séparer les fèces et l'impur du subtil.

Le remède obtenu sera excellent contre l'épilepsie et purifiera le sang.

Quant à la Mumie récente, on la coupe aussi menue que possible afin de la mettre dans un matras à long col ; verser au-dessus du menstrue d'olives et putréfier le tout durant un mois, le matras bien clos.

La matière sera ensuite versée dans une cucurbitte de verre et chauffée au bain pour faire exhiler le Mercure.

Toute la Mumie étant dissoute, la dissolution sera mise dans un autre vaisseau et le résidu digéré au bain jusqu'à sa transformation en huile épaisse comme du sirop. Le tout sera circulé avec de l'esprit de vin pendant 20 jours, au bain. Finalement, séparer l'esprit ; il restera au fond une huile très rouge et odorante qui a les propriétés du baume naturel et guérit les maladies vénéneuses et pestilentielles.

**Du Crâne Humain.** — Pour acquérir toutes ses propriétés médicinales, le crâne humain doit être desséché et pulvérisé. On en extrait une essence subtile de la façon suivante :

Verser sur de la râclure de crâne non enterré quelques doigts de vin salviat ou de sauge ; digérer la mixture au bain durant une quinzaine de jours,

en vase clos ; distiller ; verser le produit de la distillation sur la masse morte après l'avoir pilée ; laisser putréfier 8 jours, distiller à trois reprises. Circuler le tout pendant quelques jours, séparer le dissolvant de sange ; l'essence de crâne obtenue sera coagulée. Elle se prend à la dose d'un demi-scrupule dans de l'eau de fleurs de tillet.

Autre procédé : faire cuire la râclure de crâne non enterré avec de l'esprit de mélisse et de la décoction de bétoine, séparer le liquide par décantation et en reverser de nouveau pour obtenir toutes les vertus du crâne. Evaporer toutes les liqueurs recueillies ; il restera une substance coagulée que l'on résoudra et congèlera jusqu'à ce que la masse dernière puisse se sublimer à feu doux.

Cet extrait convient aux épileptiques ; il purge aussi abondamment.

**De la Vipère.** — Galien, entre autres médecins de l'antiquité, préconisait l'usage d'extraits de vipères contre la lèpre et les diverses maladies dues à l'empoisonnement du sang. On voit que l'opothérapie remonte déjà assez loin et que les docteurs modernes n'ont fait que reprendre, en les perfectionnant, les procédés connus de leurs respectables collègues.

Après avoir broyé la chair des vipères, on la cuisait dans l'eau pure puis la laissait macérer avec du sel, du froment acide et de l'anet. A l'aide de cet ingrédient, des tablettes étaient fabriquées, qui entraient dans la thériaque même.

J. du Chesne indique la méthode suivante : au mois de juin, prendre 4 à 6 vipères, jeter les queues

et les têtes, enlever la peau ainsi que les intestins; mettre la chair hachée menue dans une cucurbité de verre pendant quelques jours, afin d'en chasser la viscosité. Recouvrir ensuite la masse d'esprit de vin alcoolisé et d'alcool de térébenthine; laisser digérer en vase clos au bain ou au fumier bien chaud l'espace de 12 à 15 jours, jusqu'à ce que toute la chair des vipères soit réduite; jeter les fèces, séparer le menstrue, faire coaguler à chaleur douce; verser à nouveau de l'esprit de vin; circuler au pélican durant une dizaine de jours; décanter le liquide; il restera alors l'essence de la chair de vipères que l'on mélangera avec un peu d'anet, de canelle, d'essences de safran et de perles. Au moyen d'un mucilage de gomme il sera facile de confectionner des pilules; avec du pain de froment sec, on pourra former des tablettes.

Appliqué sur les plaies produites par les morsures de serpents et de bêtes venimeuses, l'extrait de chair de vipères les guérit, de même que les chancres, en vertu du principe homéopathique : *similia similibus curantur*.

**Manière de préparer les Cornes et Os cor-diaux, le musc, la Civette et le Castoréon.** — Les os sont brûlés de façon à pouvoir en extraire finalement l'essence avec de l'esprit de vin. La méthode est la même que pour la préparation du crâne humain. Du cœur de cerf s'extrait donc ainsi une essence d'os de cœur de cerf qui fortifie le cœur de l'homme à cause de sa ressemblance avec lui; car on sait que le grand principe de la Médecine Spagyrique était que les organes correspondants des animaux et des végétaux, possédaient une

**action curative sur ceux de l'homme.** Les analogies, les ressemblances suffisaient à attribuer ces vertus corrélatives par similitude vraie ou supposée. Une fleur, un minéral même, par exemple, ayant quelque vague rapport avec un œil, une oreille, un doigt, un membre, était réputé devoir guérir le dit organe.

Toute la **Signature des Choses**, toute la **Correspondance de la Nature**, idées puérilement exprimées par les anciens savants mais qui offraient une vérité intuitive, une aperception remarquable de l'harmonie idéale de l'Univers, reposaient sur cette configuration symbolique.

L'essence de cœur guérissait donc le mal de cœur et principalement la syncope. L'essence de corne de licorne conservait le cœur en bon état et combattait la violence de tout poison. L'ivoire agissait également sur ce viscère — on ne voit point ici par quelle analogie.

(à suivre)

F. J. C.

---

## LIVRES

---

**La Philosophie Occulte ou la Magie**, de H. C. Agrippa ; tome premier ; Paris, Biblioth. Chacornac. 1910. 7 fr. 80.

Cette traduction française n'est autre chose, prévient M Gaboriau lui-même dans l'Avertissement, que le rajouissement complet de la traduction attribuée à A. Levasseur.

Henri Cornéille Agrippa, qui naquit à Cologne en 1486 jouit, dès son époque, d'une grande réputation comme magi-

rien. Il voyagea beaucoup et semble avoir été en relations sympathiques avec d'illustres personnages.

Son œuvre capitale, dont nous nous occupons ici, est un *Traité de Philosophie Occulte et Scientifique*, si l'on peut dire, exposant les connaissances hermétiques, physiques et magiques du xv<sup>e</sup> siècle. La Magie était alors considérée par certains esprits assez élevés comme la synthèse du savoir.

Toutes ces connaissances étaient rudimentaires, incomplètes et interprétées de façon occulte. Elles forment un tissu de superstitions, de traditions non contrôlées, d'affirmations vaines mêlées à quelques observations. On retrouve la croyance ordinaire à des correspondances astrologiques, symboliques, substantielles, à des agents mystérieux, à des anges, démons, esprits, etc. qui interviennent dans tous les phénomènes de la Nature et de la psychologie les plus simples.

Bien entendu, il n'y a rien à conserver de tout ce fatras. Aujourd'hui, à peine nous paraît-il curieux ; plus souvent l'examen en est fastidieux.

Que cette mentalité nous semble donc vieille et étrange ! — pour ne point dire plus. Nous ne nous intéressons plus aux évocations de démons par les parfums, aux onguents, aux potions, aux mixtures baroques faites de sang de huppe, de chauve-souris et de bouc ou de fiel d'homme et d'yeux de chat noir....

Certaines recommandations, nombreuses, donnent une piètre idée de l'esprit d'Agrippa, malgré l'excuse de son temps : « On dit qu'en faisant couler son urine sur un pied tous les matins, cela sert beaucoup contre tous les mauvais remèdes. » Singulier usage. Ainsi font les chiens qui lèvent la patte avec dédain sur les objets qu'ils jugent importuns.

F. J. C.

**Le Christianisme à la Croisée des Chemins**, par Georges Tyrrel ; traduit de l'anglais par M. J. Arnavon. Paris, Librairie Critique Em. Nourry, 1911. 3 fr. 50.

G. Tyrrell, mort il y a quelques mois à peine, excommunié, fut un père jésuite de haute intellectualité. Mais il demeura un mystique, parfois « rationaliste ». « A la vérité, écrit-il, au



début de son livre actuel, la tentative d'écrire l'histoire évangélique à la lumière des lois psychologiques naturelles, fonctionnant dans des conditions sociales données, est tout entière vouée à l'échec. » Un tel aveu montre à quel point l'auteur est éloigné de la vraie méthode scientifique. Ce volume est une défense un peu obscure d'un catholicisme moderniste, respectable certes, beau souvent, mais subtil. Trop de métaphysique mystique et phraséologique en ce système traditionnel qui enserme le prêtre que fut et resta toujours Tyrrell.

A supposer que Jésus ait eu l'idée eschatologique de la fin du monde que lui prêtent les Evangiles et que lui reconnaissent Loisy et Tyrrell, il est évident que cette conception alourdissait la pensée de Jésus et que pour trouver toute la pureté de cette pensée, il faut en écarter, surtout de nos jours, l'eschatologie. Pratiquement donc le protestantisme libéral l'emporte sur le catholicisme. Mais ne sont-ce point d'ailleurs les évangélistes qui ont mêlé le messianisme juif à l'enseignement, spiritualiste avant tout, de Jésus qu'ils ne comprenaient qu'en tant que Messie traditionnel ? L'esprit de Jésus paraît en effet avoir dégagé déjà la conception messianiste de sa littéralité. Il ne fut pas compris évangéliquement, objectivement, Loisy et Tyrrell ont raison ; pratiquement, intuitivement ils ont tort, estimons-nous.

L'auteur examine ensuite et analyse la Religion. Pour lui, la Religion est avant tout une affaire de sentiment. Il la base sur l'intuition. bien plus que sur la raison, la science et le fait positif. Instinctive, elle édifie des hypothèses *a priori*, correspondantes aux désirs humains. Elle n'est pas vraie, c'est-à-dire exacte. Elle est idéale et relève du Rêve.

De Jésus, elle se fait, en tant que religion catholique, une notion symbolique, de même que bouddhiste elle s'en ferait une de Buddha, mazdéiste de Zoroastre, islamiste de Mahomet. Le concept fidéiste la dirige presque seul. Niant l'évolution, la succession logique, naturelle, humaine et universelle, niant en un mot le progrès indéfini capable de conduire le Monde et les êtres à l'harmonie de la perfection moniste, Tyrrell veut que le christianisme soit uniquement la vie transcendante et éternelle de l'Esprit. C'est là négliger tout le côté physique des choses et de l'homme, c'est sauter d'un coup à l'Absolu,

mépriser les transitions lentes et fatales. C'est proclamer la *Fin* il est vrai, mais au détriment du *processus* qui doit mener à cette fin. Les vies successives doivent conduire, sans doute, à ce but ; Jésus a pu être assez grand, assez évolué pour mériter de sentir et de vivre, par anticipation, cette vie suprême dans le sein de Dieu ; mais les hommes ne sauraient s'unir à Dieu, participer à la conscience universelle qu'au moyen des progressions que leur offrira la discipline d'existences de plus en plus nobles, harmonieuses et morales. Et c'est la Science, c'est-à-dire la connaissance des faits, jointe à l'Ethique mentale, qui constitue le facteur de cette Ascension, de ce développement, pour l'Univers, conçu comme le déroulement de l'Idée Eternelle.

Nous nous écartons encore complètement des jugements portés par Tyrrell sur le caractère même de Jésus, en qui il voit un prêtre. Rien ne nous paraît plus opposé à la mentalité du Christ que la psychologie sacerdotale. Pourquoi ne point proclamer Jésus le premier des jésuites !

Son esprit fut large, poétique, ennemi du dogmatisme. Quels sacrements institua-t-il positivement ? Quelles obligations rituelles imposa-t-il ? Quelles prières fixes ? L'auteur se garde de le dire, plus encore de le prouver. Moderniste bien paradoxal, sa définition de l'apocalypticisme juif, du sacerdotalisme chrétien est très faible et précaire.

Dans les derniers chapitres qui sont les meilleurs de l'ouvrage, Tyrrell expose sa théorie de l'immanence divine. Elle le ramène, par une légère contradiction, à l'évolution qu'il niait au début. Si le divin est en nous, il est en la Nature, il est le principe du développement universel. Le transcendant est donc l'aboutissement ultime du transformisme. Et il faut cela. Car si l'on méconnaît l'évolution et le progrès, il n'y a *aucun motif* plausible d'admettre une vie extra-terrestre, une autre vie *meilleure* que celle-ci. Le mieux ne peut être que la suite du médiocre et du bien, le tout ne saurait se constituer que par l'évolution normale et déterminée de l'Organisme.

La Religion future se confond, par conséquent, avec l'Ethique et l'Intellect humains parvenus à la Science envisagée comme « intégrale ».

F. J. C.

**La Sorcellerie des Campagnes**, par Ch. Lancelin. Publications de Psychisme Expérimental ; H. Durville fils, éditeur. Paris. 8 fr.

Toutes les histoires de sorcellerie, d'ailleurs très habilement narrées et commentées par M. Lancelin qui est un bon littérateur, s'expliquent de façon positive au moyen de la suggestion et de l'hypnotisme. Le mécanisme des sorciers ne dépasse point la manipulation des forces psychiques humaines, et cela est du reste amplement suffisant et bien assez dangereux.

M. Lancelin comprend la psychologie des sorciers. Il l'analyse avec finesse. Mais j'estime qu'il exagère, peut-être à dessein, car cela rend l'ouvrage plus « effrayant » à lire, le pouvoir de quelques-uns, très rares, dit-il (heureusement !), en leur accordant des facultés extranaturelles, des communications avec l'Astral et ses légendaires entités.

Contentons-nous de l'intervention toute naturelle et terrestre des forces mentales connues, et inconnues si l'on veut. En présence d'esprits faibles, tout au moins impressionnables et suggestibles, une volonté forte, fruste et fixe peut imposer ses idées, dominer, suggérer jusqu'à la folie, les visions, le mal et même la mort.

Cette empreinte occulte, mystérieuse encore, est un des phénomènes de la *Nature* peut-être les plus regrettables pour l'homme, à cause des périls qu'elle offre, des injustices morales qui en découlent fréquemment. Mais l'Univers, considéré en bloc, est-il moral dans le sens où nous entendons ce terme ?

F. J. C.

**Dictionnaire de Sociologie Phalanstérienne**, par E. Silberling. Paris, Marcel Rivière et C<sup>ie</sup>, 1911. 15 fr.

Grâce au travail important et consciencieux de M. Silberling, les personnes qui voudront s'initier aux ouvrages difficiles de Fourier, auront un véritable guide dans ce Dictionnaire, fruit d'une longue patience, d'efforts soutenus. Il faut louer le savant maître de l'Ecole Sociétaire d'avoir effectué cette tâche derrière laquelle il s'efface avec modestie. Il lui a

fallu plusieurs années d'étude constante pour collationner et clarifier un tel amas de définitions et de documents.

Nous souhaitons que l'on se procure ce *Dictionnaire* et que les Traités de Fourier soient l'objet de l'attention moderne. On ne doit pas oublier que l'Associationnisme, le Coopératisme représentent les applications des idées maîtresses du génie qui fut le précurseur incontestable du véritable Socialisme issu de l'équilibre passionnel.

F. J. C.

### **Coup d'œil d'Ensemble sur l'Etat actuel du Psychisme, par M. Sage ; Constantinople, 1911.**

Notre distingué confrère M. Baha, a eu l'heureuse idée d'éditionner ce travail net, clair, loyal, dû à la plume de M. M. Sage qui collabora plusieurs années aux *Nouveaux Horizons*. Tous nos lecteurs connaissent le beau et remarquable talent, la vigueur et la sincérité de cet écrivain qui est, certes, le psychiste le plus éminent en France. Aussi liront-ils avec autant de plaisir que de profit la brochure dans laquelle M. Sage expose ce qu'est au juste le Psychisme depuis ses origines, les découvertes acquises et la méthode positive dont il doit s'inspirer pour mener à une vérité plus large la pensée humaine.

F. J. C.

**Esprits ou Hypnose ?** — L'auteur a gardé l'anonymat. Il examine de façon originale et subtile — parfois même étrange — le problème de l'Occultisme, ramenant à l'hypnose, à la suggestion, les divers phénomènes connus. L'opuscule est digne de retenir l'attention, en dépit de quelques incohérences assez déconcertantes.

### **UN ÉCRIVAIN PEINTRE-PHILOSOPHE**

Il est difficile de trouver plus de ferveur artistique qu'en les livres, et qu'en l'âme de M. C. Poinsot. Il nous a peint la suite ininterrompue de ses perpétuels émois et de ses propres recherches en une liste déjà longue d'ouvrages divers : série de romans en collaboration avec Georges Normandy, livres de

critique, brochures de polémique, vers, philosophie, théâtre. La belle sincérité qui anime ces œuvres très différentes, leur conserve à toutes un « air de famille ». Son dernier roman : la « Joie des yeux » (1), atteste d'autant mieux cette parenté indubitable des parties d'un bagage littéraire déjà conséquent, qu'il est une sorte de manifeste lyrique où les principales aspirations et préoccupations de l'auteur, rappelées, voulurent trouver respectivement leur place... On conçoit qu'en présence de cette probe et intéressante réalisation les membres de l'*Académie Goncourt*, aient songé à couronner la « Joie des yeux ». Au critique perspicace de découvrir, s'il se peut, les motifs pour lesquels les « Cinq » hésitèrent.

Le peintre François Marlève est l'élève d'un grand méconnu : Augustin Dalmérian, dit le *Simplifiste*. Le Maître sut « simplifier lignes et couleurs pour dégager le caractère ». L'élève, lui, remédiant à la sorte de brutalité inhérente au genre qu'il admire, tentera d'éviter le procédé : « danger des trouvailles », et voudra dans ce but « dénicher » la *nuance*, cet « on ne sait quoi de subtil qui est tout le secret des renouvellements ». Le moyen ? Dalmérian le lui donne une fois pour toutes ; Marlève l'éprouve d'ailleurs au cours des étapes de son existence : il consiste en ceci : « vibrer à fonds ». En effet, la *manière* de Marlève se transforme à chacune des commotions profondes que lui réserve la route. L'amour lui révèle sa première originalité, puis l'angoisse d'avoir veillé son enfant agonisant. Quelque chose de plus profond surgira de lui, enfin, à sa grande stupéfaction, lorsqu'après un voyage de pure excitation en Suisse et en Italie, François aura pris contact avec la terre bretonne chargée pour lui d'occultes correspondances, fruits d'ancestralités accumulées. De même une bagarre qui faillit avoir pour résultat de dévaster le musée du Luxembourg, lui fera abandonner « l'exclusivité de son rêve démocratique », l'art civilisateur n'agissant, parmi les illettrés, que sur une élite et le reste n'étant qu'un troupeau d'esclaves ; « ce qu'il faut fournir à tous, c'est seulement la possibilité de l'ascension ».

---

(1) Eug. Figuière, Paris.

Ainsi Marlève, en pleine possession de sa sensibilité mûrie à tous les soleils, et aux orages de la vie, fera évoluer sa formule, l'amplifiant sans cesse, la corrigeant aussi, magnifiant les uns après les autres, ses essentiels frissons. Peintre de paysages, de portraits, de rudes esquisses faubouriennes, ayant su, aux temps de famine, se garer des deux périls opposés, le mercantilisme qui dégrade et le culte absolu de l'idéal qui, lorsque l'estomac souffre, n'aboutit qu'à de la déclamation, devenu riche il s'adonnera à la grande peinture décorative, à l'enseignement esthétique, à l'histoire de l'art. Il vieillira, « Marc-Aurèle de la peinture », et bienfaiteur des jeunes générations d'artistes qui le combattront et lui resteront en partie incompréhensibles, car elles l'auront dépassé. Il mourra sereinement, dans un fauteuil roulé jusqu'à la fenêtre, tandis que son fils lui lira une méditation écrite par lui à cette intention, dans une heure d'exaltation de sa jeunesse. Il laissera une « lueur » derrière lui.

Cet exposé « simplifiste » laisse entrevoir la noblesse et la beauté foncière de l'œuvre. D'ingénieux épisodes la parent et retiennent l'intérêt. Il y a l'idylle avec Hélène Estienne que Marlève épousera non sans peine; la mort de Dalmérian emportant au tombeau toute une part de l'avenir de son élève qu'il avait résolu de doter; la misère installée au logis du jeune et héroïque ménage — partie la plus pathétique de l'œuvre d'où se dégage un reconfortant optimisme et la foi en le triomphe final du courage que les épreuves successives n'ont pu entamer; l'élégie plaintive d'une amoureuse sans espoir; d'autres tentations assez difficilement repoussées. Parmi les portraits citons, très réussis, ceux de Steinberg l'usurier de l'art, qui semble croqué d'après nature, d'un notaire vachophile et de la Strekoza, la ballerine.

Pour chercher chicane à l'auteur peut-être pourrait-on lui reprocher ce double et constant souci d'unir la moralité à l'art, la pensée à l'expression pittoresque. Oh cette moralité, je m'empresse de le reconnaître, n'est nullement de celles qui se discréditent par leur étroitesse! Néanmoins, on la souhaiterait moins fréquemment associée à la pensée d'art qui est la raison d'être du livre. L'œuvre d'art doit exprimer sa moralité de façon tacite, non explicite. Marlève est « imbu de cette idée qu'un

paysage bien senti valait toutes les spéculations des philosophes ». Lieu commun dont la présence ici ne fait qu'achever la confusion. Art-philosophie : deux moyens qui s'offrent de la personnalité pour s'affirmer. Mais la traduction de l'une à l'autre forme est impossible. Evidemment pour un peintre un paysage vaut toutes les philosophies,.... et réciproquement. De même le même paysage sera senti à la même minute par dix peintres de dix façons différentes. Et la philosophie de Schopenhauer repensée par dix cerveaux successifs offrira dix traductions fort peu ressemblantes. Il y a donc une gêne à trouver le principe esthétique et le principe éthique assidûment conjugués. L'un doit l'emporter. Si l'artiste a réalisé sa philosophie personnelle, il n'a cure de l'étaler ni de discuter encore avec elle. Et si le philosophe est plus exigeant que l'artiste tant pis pour ses aptitudes esthétiques : s'il n'y met ordre elles lui seront plus dommageables qu'utiles.

Entre ces deux formes d'activité, l'intellectualité de M. C. Poinsoot se révèle malencontreusement hésitante. Le caractère de ses héros en souffre d'abord. Il y a bien du *bric à brac* dans l'atelier et les tendances de Dalmérian. Et dans la personnalité de Marlève nous le retrouvons encore. Le *Simplifisme* lui-même n'est-il pas une dispersion ? Qu'on y songe. Le mot est typique. Simplifier n'est pas unifier. Le trait simplifié subsiste : Le créateur fait plus que de simplifier la réalité : il l'absorbe et la remplace. Je crains d'ailleurs que cette méthode rationnelle selon laquelle se développe le talent de Marlève, soit inexacte comme mode d'éclosion de l'âme d'un grand artiste. La tension perpétuelle de la volonté n'y est pour rien. L'inconscient y a la plus grande part. Ici tout le rôle de l'inconscient se résume au sentiment d'hérédité découvert par le peintre sur la terre bretonne. Le roman lui-même enfin, si belle soit sa tenue littéraire, souffre du même mal : l'excès du simplifisme qui réduit mille images à leur expression ultime, mais sans pouvoir en supprimer une seule, sans résoudre ni synthétiser rien. Il y a des passages qui sentent trop le carnet de voyage chargé de notes et qu'on voulut faire rentrer de force dans la page. Il y a erreur à considérer le roman comme un meuble aux cent mille tiroirs. Que faisaient les Goncourt de leur excès de richesses ? Ils les écoulaient dans un journal

qui reste la plus attrayante chose qu'ils nous aient laissée. Mais ils respectaient la séparation des genres.

En sorte qu'il peut être bon que ce livre n'eut pas reçu la sanction auréolante des Cinq. M. C. Poinsoit peut attendre et nous donner mieux encore. Qu'il n'abuse pas de la forme évolutive qui lui est chère, et qu'il sente fortement après avoir vibré éperdument.

PH. PAGNAT.

**Le véritable Almanach du Merveilleux.** — Paris, A. Leclerc éditeur, 1911. 1 fr.

**La Porta Ermetica**, par Giuliano Kremmerz. Milan, édition de « Luce e Ombra » 1910.

Excellent petit livre sur les doctrines de l'Hermétisme.

**Contribution à l'Etude de certaines Facultés cérébrales méconnues**, par le Dr W. C. de Sermyn. Paris, F. Alcan ; Lausanne, Payot et C<sup>ie</sup>, 1911. 7 fr. 50.

Ouvrage de première valeur dont nous rendrons compte le mois prochain.

**Revue.** — *La Vie naturelle*, feuillets libertaires anti-scientifiques, rédigés par H. Zisly. — *Libres critiques sur la Science et la Nature*, 2<sup>e</sup> fascicule, par H. Zisly. — *La Revue du Psychisme Expérimental*, dirigée par M. Durville fils publie des articles intéressants, sérieux, et démontre les trucs, les fraudes des faux médiums qu'elle combat avec précision et fermeté. — *Le Fraternaliste*, en ses articles de tête, démontre judicieusement la Loi d'Évolution Universelle, l'enchaînement du physique et du psychique, la transition entre le matériel et le spirituel, l'Hylozoïsme. La Vie cosmique est envisagée avec clairvoyance.

Nous prions nos autres nombreux confrères de nous excuser si nous ne mentionnons même pas leurs publications. Mais l'abondance des matières nous encombre cette fois, et comme ils savent combien il est difficile de limiter un numéro de revue, ils nous absoudront.

*Le Gérant* : JOLLIVET-CASTELOT

---

LAVAL. — IMPRIMERIE L. BARNÉOUD ET C<sup>ie</sup>.